

■ Energie Intelligente – Europe II. Programme de travail 2011

Programme SAVE: Efficacité énergétique (budget indicatif: 12 millions €)

L'efficacité énergétique est la pierre angulaire de la politique énergétique européenne. Elle est de loin le moyen le plus efficace pour améliorer la sécurité d'approvisionnement énergétique, pour réduire les émissions de CO₂ et pour stimuler la compétitivité.

Les activités financées par SAVE visent à exploiter le grand potentiel d'économies d'énergie disponible en améliorant l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques, notamment dans les bâtiments, les produits et l'industrie.

Les activités relevant de SAVE peuvent faciliter la mise en œuvre de la législation communautaire relative à l'efficacité énergétique, contribuer à la préparation de nouvelles mesures législatives et influencer le comportement face à la consommation d'énergie, afin que la société consomme moins d'énergie tout en bénéficiant de la même ou une qualité de vie encore meilleure.

En 2011, SAVE couvrira les deux actions clés suivantes:

1. Efficacité énergétique des produits: des actions pour aider à transformer le marché et favoriser les produits et les systèmes plus économes en énergie en appuyant et en complétant la législation dans ce domaine.
2. Excellence énergétique dans l'industrie : actions visant à accroître la compétitivité des industries européennes, en particulier des PME, en leur permettant d'économiser l'énergie.

Note: L'efficacité énergétique dans les bâtiments est également abordée séparément dans les deux initiatives intégrées

■ SAVE : efficacité énergétique des produits

L'objectif de cette action clé est d'aider à transformer le marché et à favoriser les produits et les systèmes plus économes en énergie, à appuyer et compléter les principaux outils de politique de l'UE à savoir:

- la directive sur l'éco-conception visant à interdire les produits les moins efficaces du marché,
- la directive sur l'étiquetage pour permettre aux consommateurs de prendre en compte l'efficacité énergétique dans leurs décisions d'achat.

Le programme EIE peut soutenir les autorités nationales de surveillance du marché pour développer et coordonner les contrôles sur le respect des exigences de l'UE, pour protéger les producteurs et renforcer la confiance des consommateurs.

La nouvelle directive sur l'étiquetage encourage les États membres à faciliter l'absorption de la plupart des produits économes en énergie par le biais des marchés publics.

Le programme EIE devrait fournir un soutien pour la réplication et l'approvisionnement des produits les plus énergétiquement efficaces à travers l'Europe, y compris les initiatives d'achats communs.



Les produits efficaces énergétiquement - Les priorités d'action en 2011 :

- Les actions résultant en une plus grande part de marché pour les produits durables et économes en énergie couverts par la législation européenne (Directives sur l'éco-conception et l'étiquetage énergétique, Règlements d'étiquetage Energy Star et Tyr).
- Les actions favorisant l'achat de produits les plus durables et économes en énergie, en particulier par les pouvoirs publics.
- Les actions pour la surveillance du marché de l'éco-conception et / ou des exigences d'étiquetage.

■ SAVE : excellence énergétique dans l'industrie

Au cours des vingt dernières années, l'industrie a amélioré son efficacité énergétique plus que tout autre secteur. Cependant, le potentiel d'économies demeure élevé, de sorte qu'il existe encore de nombreuses mesures pouvant améliorer les économies d'énergie dans ce secteur.

Les petites et moyennes entreprises (PME), par exemple, sont généralement conscientes de l'importance et des avantages liés à l'utilisation efficace de l'énergie, mais manquent souvent d'informations et de ressources pour le faire. Une meilleure information et des conseils, ainsi que des programmes de financement et des incitations financières, apporteraient des améliorations considérables dans l'efficacité énergétique des 20 millions de PME d'Europe.

Une double approche est proposée afin d'avoir un impact efficace en termes d'économies et de bénéficier des avantages associés.

1. La première approche consiste à cibler et engager des branches spécifiques de l'industrie. Cette approche s'appuie sur le succès des anciens projets EIE qui étaient spécifiquement ciblés sur certains secteurs industriels. Les secteurs couverts comprennent l'ensemble de l'industrie alimentaire et de la boisson, la production laitière, les producteurs de textiles et de finition, les transformateurs de matières plastiques et les producteurs de polymère, les producteurs de vin, de supports graphiques (impression et emballage), l'industrie de la céramique, les industries de surface de finition, les fonderies de métal et les PME de la chimie. Il est possible de couvrir d'autres secteurs où les gains potentiels sont importants (voir base de données sur le potentiel d'économie d'énergie à l'adresse: www.eepotential.eu).
2. La deuxième approche complémentaire consiste à établir des réseaux énergétiquement efficaces dans plusieurs secteurs, en particulier pour les PME (par exemple audit ou financement) ou pour la récupération de chaleur (par exemple des partenariats entre les entreprises de chauffage urbain et la demande de l'industrie à la recherche de la chaleur perdue). Une condition sine qua non pour ces systèmes est qu'ils doivent être de grande envergure et durable à moyen et à long terme. Cette approche s'appuie sur le succès des anciens projets EIE établissant, par exemple, des programmes de formation ayant un intérêt dans / engageant à soutenir les systèmes et les réseaux associés au-delà de la fin du projet.

Dans les deux approches, l'implication des associations de commerce et d'industrie (multiplicateurs) est considérée comme essentiel. En montrant un engagement ferme à soutenir l'efficacité énergétique dans leur secteur, ils ont la capacité d'accroître le rayonnement du projet et d'aider à soutenir les activités.

Excellence énergétique dans l'industrie - Priorités d'action en 2011 :

- Des actions spécifiques pour obtenir le maximum d'économies dans des branches spécifiques avec un potentiel inexploité. Ces projets doivent démontrer une compréhension approfondie des secteurs concernés et de leurs questions énergétiques.

- Mise en place de grands projets de croisement de secteurs de conservation de l'énergie, notamment la vérification ou les financements ciblés sur les PME ou les réseaux de récupération de chaleur. Ces projets doivent viser à poursuivre et étendre les réseaux au-delà de la durée du projet.

Les deux types de projets devraient impliquer des associations de partenaires industriels et assurer un engagement fort des chefs d'entreprise. Ces projets doivent viser à ajouter de la valeur et utiliser des outils et des ressources existantes, ils devraient atteindre une «masse critique» ou un effet multiplicateur au niveau de l'industrie. Ils doivent démontrer de façon convaincante l'amélioration de la valeur du réseau, au-delà de l'échelle du pilote et en termes de nombre d'entreprises et autres parties prenantes concernées et d'économies d'énergie effectivement réalisées. Celles-ci doivent être quantifiées et significatives. Chaque euro de l'UE ayant contribué au projet devrait conduire à des économies d'énergie primaire de plusieurs centaines de kWh par an.